



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de service

SG/DMC/2019-206

08/03/2019

Date de mise en application : 07/03/2019

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 06/04/2019

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance de l'emploi de directeur adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Mayotte

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Résumé :

JORF n°0056 du 7 mars 2019

Texte n°154

Avis de vacance de l'emploi de directeur adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Mayotte

Les candidats et candidates doivent satisfaire aux conditions d'accès aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat régis par le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat.

Placé sous l'autorité du directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt qu'il assiste, le directeur adjoint participe à la mise en œuvre des politiques du ministère chargé de l'agriculture.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Bertrand WYBRECHT, directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Mayotte (tél. : 02-69-61-89-21), ou auprès de la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (tél. : 01-49-55-41-55).

Les dossiers de candidature, composés d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, doivent être transmis, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française, au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, à l'attention de la secrétaire générale, 78, rue de Varenne, 75349 Paris Cedex 07 SP, avec copie à la Déléguée à la mobilité et aux carrières à l'adresse claudine.lebon@agriculture.gouv.fr.